From *Revue des études arméniennes* 26 (1996-1997).
This material is presented solely for non-commercial educational/research purposes.

LES MISSIONS DOMINICAINES ET LES ARMÉNIENS DU MILIEU DU XIVe SIÈCLE AUX PREMIÈRES ANNÉES DU XVe SIÈCLE

par

C. DELACROIX-BESNIER

Université Paris XII-Créteil
Paris
FRANCE

Résumé

La présente publication montre l'importance du rôle des Frères arméniens affiliés à l'Ordre des Prêcheurs pour l'implantation de l'Eglise romaine en Orient et la défense de la Chrétienté face à l'Islam. Est envisagé l'ensemble des régions allant de Naxiǰewan à Lwow, en passant par Caffa et Péra-Constantinople. Ces régions constituent d'une part une frontière entre le christianisme oriental, grec et arménien, et l'Eglise romaine, et d'autre part une ligne de postes avancés de la chrétienté face à l'Islam.

Sollicitant sans cesse l'aide du Saint-Siège entre le milieu du XIVe siècle et celui du XVe siècle, ils réussirent à maintenir une hiérarchie latine et des pasteurs dans des diocèses reculés et souffrant des exactions des Musulmans, à fonder de nouveaux lieux de culte. Les Frères Uniteurs étaient des agents efficaces de la présence romaine en Orient car ils avaient une remarquable connaissance des langues pratiquées dans ces régions. Ils firent de leur centre le plus important, Caffa, avec l'appui des autorités génoises, un solide pôle de résistance du catholicisme.

Les missions dominicaines en pays arménien au Moyen Age sont bien connues grâce aux travaux de deux pères dominicains: R.J. Loenertz et M.A. van den Oudenrijn[1]. Cependant au cours de mes travaux de recherches sur les relations entre les Frères Prêcheurs et la Chrétienté grecque, j'ai croisé de nombreuses fois les Arméniens entrés dans l'obédience romaine grâce à la prédication dominicaine. J'ai suivi la diaspora arménienne, chassée par les invasions turco-mongoles depuis la Grande Arménie jusqu'à Caffa et, par la voie moldave, jusqu'à Lwow en Pologne, et un examen attentif des sources catholiques, archives pontificales, archives de l'ordre des Prêcheurs, chartes des couvents, permet de reconsidérer le rôle des Arméniens catholiques, de montrer l'importance

[1] R.J. LOENERTZ 1937 et 1975; M.A. VAN DEN OUDENRIJN 1960.

REArm 26 (1996-1997) 173-191.

et le dynamisme des communautés arméniennes catholiques, encadrées par les Frères Uniteurs. Cette congrégation fondée en Grande Arménie par Yovhannēs Kʿrnecʿi dans les années 1340 et affiliée à l'ordre de Saint-Dominique connut en effet un rôle considérable dans l'essor des missions dominicaines depuis le lac de Van jusqu'en Pologne.

«Dynamisme» est le mot qui caractérise le mieux le rôle des Arméniens uniteurs dans l'implantation de l'Eglise latine en Orient. Leurs allées et venues à la curie pontificale furent très fréquentes des années 1370 jusque dans le premier quart du XVe siècle; les lettres et suppliques qui en résultèrent le montrent. Elles permirent non seulement de stimuler le développement des missions catholiques en Orient, par une réorganisation de la Société des Frères Pérégrinants et par de nouvelles fondations mais aussi d'affirmer la présence arménienne au sein de la hiérarchie de l'Eglise romaine.

* * *

I — Les Frères Uniteurs à la curie

Depuis la fondation de la congrégation des Frères Uniteurs dans les années 1340, les archives pontificales montrent leurs très fréquents voyages à la curie. Je n'en donnerai que quelques exemples pour m'attacher plus particulièrement à leur rôle dans la restauration de la Société des Frères Pérégrinants dans les années 1370. Yovhannēs Kʿrnecʿi, le fondateur des Uniteurs, vint à Avignon en 1342 pour faire confirmer les statuts de sa congrégation et, en même temps, poser la question cruciale pour les consciences médiévales de la nécessité du second baptême[2]. Mais il convient, à propos de cette démarche de Yovhannēs Kʿrnʿi, de faire deux remarques. La première concerne le second baptême. Cette question s'est posée de façon récurrente pendant toute la période étudiée ici et pour toutes les régions de contact entre Eglise grecque et Eglise romaine, depuis la Grande Arménie jusqu'en Lituanie. Rome a toujours répondu par la négative, mais le pape ajoutait à cette réponse une formule de baptême conditionnel afin de satisfaire des convertis de fraîche date, souffrant dans leur conscience; en même temps le pontife se conformait aux canons[3]. La seconde remarque concerne les statuts de la

[2] *CICO IX*, n° 11.

[3] *CICO XII*, n° 101. Cette bulle, *Fidelium novella plantatio*, date du 6 mars 1374 et fait partie du groupe des six lettres éditées dans ce volume, qui réorganisent les missions dominicaines d'Orient. Elles sont adressées soit aux Prêcheurs, comme celle-ci, soit aux Uniteurs. Voir également la lettre du pape Urbain V datant du 12 mars 1370.

congrégation des Uniteurs, une illustration de la méthode missionnaire des Dominicains. La confirmation de ces statuts apparaît dans les archives pontificales à l'année 1356, lors de la venue de Frère Tʿovmas J̌ahkecʿi. Le document émanant de la curie enregistre des dérogations par rapport à la règle de Saint Dominique, comme la consommation de viandes et la possession de propriétés foncières[4]. Cette dernière disposition doit être mise en relation avec la tradition byzantine de la fondation princière des monastères[5]. Ainsi, alors que les Frères Prêcheurs furent très fermes sur les questions doctrinales, les missionnaires l'étaient beaucoup moins sur celles qui devaient leur apparaître comme mineures par rapport à la nécessité de s'intégrer aux populations orientales auprès desquelles ils prêchaient, de se conformer aux coutumes locales. Les exemples de cette faculté d'adaptation, vécue comme une nécessité de leur apostolat, sont nombreux. Elle passait par un apprentissage des langues des pays de mission, la mise en place d'un programme d'enseignement et de traduction des textes théologiques et liturgiques, comme cela s'est fait au couvent de Kʿṙni[6]. Des missionnaires dominicains de langue grecque, comme Maxime Chrysobergès, avaient fait traduire leur missel afin de pouvoir dire l'office dans la langue de leurs ouailles[7]. Plus anecdotique, certes, est le port, par ces missionnaires en Orient, de la

[4] *CICO X*, nº 73: *«vivendo secundum Regulam beati Augustini et Constitutiones dicti Ordinis Praedicatorum ac promissa per vos oboedientia Romano Pontifici… et professione facta de vivendo secundum Regulam et Constitutiones praedictas, tenuistis ac etiam observatis in divino officio diurno et nocturno et aliis observantiis regularibus, dictis Fratribus Ordinis Praedicatorum vos confirmando, eo salvo quod carnes comeditis et in communi possessiones et redditus retinetis…»* Il faut noter que la référence dans ce texte à la règle de saint Augustin explique que les Uniteurs sont parfois désignés comme *«Augustini»* dans d'autres lettres pontificales, ce qui rend leur repérage assez difficile.

[5] Lors de la conversion des Russes au christianisme, les puissants fondèrent des monastères. Ces riches fondateurs (en grec *ktitor*) exerçaient ainsi une fonction calquée sur le modèle byzantin, V. VODOFF 1988, p. 157. La conversion au catholicisme de la Ruthénie, Podolie, Lituanie et Moldavie s'est accompagnée de fondations du même type.

[6] Ce sujet est largement développé dans M.A. VAN DEN OUDENRIJN 1960 et dans R.J. LOENERTZ 1937.

[7] *CICO* XIII, 1, nº 52: *«… quod tu cupiens obviare abusui nonnullorum catholicorum in partibus Graeciae commorentium, qui ad Graecorum ecclesias confluunt et inibi Missas et alia eorum officia audiunt asserentes se epistolas et evangelia cum leguntur vel cantantur in lingua graeca more partium (Reg. erronee: patrum) earumdem, melius intelligere quam si legantur vel dicantur in latino; propter quod catholici ipsi passim in ipsorum Graecorum prolabuntur errores; tuque etiam desideres Missas et alia divina officia in presentia populi alta voce in graeco sermone celebrare, dicere, legere vel cantare,…, ut catholici praefati praelibatis ad ipsarum Missarum et divinorum officium celebrationem pro tempore crebrius confluant et ferventius intersint eisdem…»* L'office en langue grecque devait être dit selon le rite des Prêcheurs.

barbe qui étonnait leurs frères restés en Occident[8]. L'on sait pourtant que le visage rasé des prêtres latins fut l'objet d'une longue polémique entre l'Eglise romaine et les Eglises d'Orient. Mais il convient de remarquer que les Dominicains missionnaires en Orient n'en faisaient pas une question de principe et qu'ils ne l'abordaient que lorsque leurs adversaires leur en faisaient l'objection[9].

Les Frères arméniens catholiques sont donc venus à plusieurs reprises à la curie au cours du XIVe siècle. Sans évoquer la présence régulière de Nersēs Palienc^c^ à Avignon et ses tentatives nombreuses autant que maladroites pour amener l'Eglise d'Arménie à conclure l'union avec Rome, il convient de mentionner le séjour prolongé de son successeur sur le siège de Manazkert, Frère Dominique, sans doute Arménien et Uniteur[10]. Venu à Avignon demander des renforts pour les missions, il y séjourna d'avril à octobre 1363. Il fut donc nommé par le pape évêque de Manazkert et reçut l'autorisation de ramener avec lui vingt frères Prêcheurs pour les missions de Grande Arménie. Mais le moment le plus important se situe sans doute dans les années 1370. La délégation des Frères arméniens fut présente à la curie pendant quatre ans, de janvier 1374 à janvier 1378, certains partant, d'autres revenant. La raison de ce voyage apparaît, comme pour celui de Dominique de Manazkert, être la nécessité de repeupler les missions. La première mesure prise par le pape fut donc d'interdire aux cadres de l'ordre d'empêcher de partir les Frères désirant se rendre en Arménie, puis Grégoire XI demanda au maître général des Prêcheurs de recruter des missionnaires dans les couvents occidentaux[11]. La conséquence la plus importante de ce séjour fut sans doute la restauration de la Société des Frères Pérégrinants avec, à sa tête, Frère Elie Petit. Les Frères d'Arménie avaient pu constater combien

[8] Dans la *Chronographia regum Francorum, t. III*, *ad annum 1403*, Jean de Sultanieh est présenté de la façon suivante: «Ce religieux bien qu'il se dît Italien, portait une grande barbe blanche à la grecque, se donnait comme archevêque de Sultanieh.» Texte cité par Ch. MORAINVILLÉ 1894. Andrea della Terza avait laissé une impression inoubliable lorsqu'il était venu dans son couvent d'Orvieto recruter des missionnaires ainsi que l'évoque le nécrologe: «*Demum ad nostram patriam remeavit, barba prolixa nutritus ut Ermenus vel Grecus, exhortans fratres…*», texte cité par R.J. LOENERTZ 1932, appendice n° 4, p.69.

[9] Les traités polémiques écrits par les Dominicains de Péra-Constantinople mentionnent souvent les questions de rite lorsqu'ils se veulent exhaustifs, A. DONDAINE 1951. Mais certains auteurs limitent leurs ouvrages aux questions dogmatiques, en particulier la question de la procession du Saint Esprit, c'est le cas des traités écrits au milieu du XIVe siècle comme le *De Processione Spiritus Sancti*, de Philippe de Péra O.P., texte inédit, largement cité dans ma thèse, 1997.

[10] *CICO XI*, n° 20, 28, 48-48a.

[11] *CICO XII*, n° 97, 100.

cette structure avait fait défaut entre 1363 et 1374. La restauration de la congrégation des Pérégrinants allait en effet donner un nouvel élan aux missions catholiques. Leur prosélytisme fut tel que la réaction nationale des années 1380-1390 en Grande Arménie se fit contre eux[12]. Mais elle permit aussi l'implantation de nouveaux couvents sur la voie moldave, entre Caffa, Licostomo, aux bouches du Danube, et à Lwow, et les Uniteurs, nombreux dans les couvents de Crimée, jouèrent sans doute un rôle important, comme nous le verrons plus loin.

La présence prolongée des missionnaires arméniens à la curie s'explique aussi par l'implication des Prêcheurs dans les affaires politiques de la région où ils exerçaient leur apostolat. D'Avignon en Arménie, le voyage passait obligatoirement par le couvent de Péra-Constantinople. Dans ce lieu privilégié des relations entre Rome et la capitale de l'Empire byzantin, depuis la conversion de Jean V Paléologue en 1369, la conjoncture politique permettait en 1374-1375 l'ouverture de discussions dogmatiques entre Latins et Grecs et des négociations pour mettre sur pied une ligue chargée de défendre les Chrétiens d'Orient face aux offensives turques. Cette ligue devait être commandée par Louis d'Anjou, roi de Hongrie et de Pologne. Ce projet n'aboutit pas et le roi conclut une trève avec les Turcs mais c'est à ce moment que se mirent en place les relations triangulaires Rome-Buda-Constantinople, qui sur les plans religieux et militaire devaient permettre la résistance du Christianisme face à l'Islam; les Frères Uniteurs s'investirent beaucoup dans cette œuvre. Au cours de l'hiver 1375, la délégation des missionnaires d'Arménie présente à la curie fut félicitée par le pape pour le succès que ceux-ci remportèrent au cours d'une discussion avec les Grecs à Constantinople et à Péra, sans doute au couvent des Prêcheurs. La délégation, dirigée par Jean de Rouen, évêque de Tabriz, fut gratifiée de vingt ducats d'or afin de regagner l'Arménie, accompagnée de plusieurs frères originaires de la France du Sud-Ouest et de l'Ouest[13]. Parmi eux se trouvait Jean de Tabriz, évêque de Naxiǰewan, promu deux ans plus tard sur le siège de Caffa, frère Uniteur très certainement. Inaugurée dans les années 1370, la relation triangulaire Rome-Buda-Constantinople fut réactivée de nombreuses fois par les missonnaires dominicains en Orient tels que Jean, archevêque de Sultanieh (1398- après 1412), et Jacques Campora, évêque de Caffa (1441-1459).

La conjonction entre la réaction nationale et les désastres provoqués par les hordes de Tamerlan n'anéantirent cependant pas les communau-

[12] M.A. VAN DEN OUDENRIJN 1933.
[13] *CICO XII*, nº 150.

tés d'Uniteurs de Grande-Arménie. Les Frères Uniteurs se manifestent de nouveau à la curie, comme en 1399. Ils réussirent de nouveau à se faire entendre dans la cacophonie du Grand Schisme[14].

Les missions dominicaines doivent donc beaucoup au dynamisme de la communauté des Uniteurs d'Arménie car, grâce à la restauration de la Société des Frères Pérégrinants, elles connurent un nouvel élan: rôle important dans les relations entre Rome et Constantinople, effectifs renforcés des stations missionnaires. Mais lorsque l'on examine leur rôle dans les régions où ils se sont implantés, on ne peut être que frappé par leur vitalité et leur capacité à anticiper les situations.

* * *

II — Le dynamisme des communautés catholiques arméniennes

Restons en Grande Arménie avant d'accompagner la diaspora sur la route de l'Europe centrale.

1) *Les catholiques de Grande Arménie*

Les archives pontificales révèlent un autre temps fort de l'activité de la communauté catholique de Grande Arménie entre le mois d'octobre 1423 et le mois d'avril de l'année suivante. La délégation soumit au Saint-Siège une série de suppliques. Outre la restauration de la hiérarchie latine, les Uniteurs intervinrent sur des questions variées qui témoignent de la vitalité de cette communauté. Ces documents mentionnent des nouveaux convertis, le droit d'excommunier des hérétiques et des infidèles, des indulgences pour la reconstruction de l'église Notre-Dame d'Axalcixe, en Géorgie, et d'autres pour la construction d'une nouvelle église *«in honorem Beatae Mariae Virginis et Omnium Sanctorum de Baraverio»* dans le diocèse de Naxiǰewan[15]. Une lecture attentive des documents pontificaux montre que deux des membres de cette délégation revinrent au moins une fois à la curie: Joseph, maître en théologie, de la congrégation des Uniteurs, et Georges de Saint-Nicolas. Ce dernier est cité dans plusieurs documents: il était laïc, originaire de Grande Arménie, dans le diocèse de Naxiǰewan. Présent à la curie, c'est lui qui rédigea les suppliques. Il possédait un magasin à Caffa mais semble rési-

[14] *CICO XIII, 1*, nº 70-72.
[15] *CICO XIV, 2*, nº 259, nº 268-269, nº 278.

der en Grande Arménie, où il était très impliqué dans les affaires religieuses, puisqu'il obtint avec Petros Kʿrnecʿi, évêque de Naxiǰewan, le pouvoir de l'excommunication générale contre les hérétiques et autres infidèles. Cette disposition lui fut renouvelée en 1426[16].

Joseph est de nouveau présent à la curie en 1431, sans doute pour la troisième fois. Un frère Uniteur demande en effet une compensation financière pour les frais qu'il a engagés au cours de ses voyages. La supplique suivante a été écrite par Joseph, professeur de théologie, de l'ordre des Uniteurs, demandant le grade de maître en théologie[17]. Il est fort vraisemblable qu'il s'agisse du même Joseph, résidant à la curie pendant l'hiver 1423-1424; sans doute accompagnait-il Georges de Saint-Nicolas encore en 1426. La délégation de 1431, en dehors des questions de hiérarchie, demandait des indulgences pour la construction d'un clocher pour l'église Saint-Nicolas des Uniteurs de Caffa[18].

La communauté catholique de Grande Arménie apparaît donc à travers les archives pontificales comme particulièrement vivante et dynamique, très liée à celle de Caffa sur les plans tant économique que religieux. Ce dernier aspect sera de nouveau développé plus loin. Mais d'autres groupes de la communauté arménienne étaient également en relation avec le gros centre de Caffa, ceux des marchands de la voie moldave.

2) *La diaspora sur la voie moldave*

Dans le second quart du XIVe siècle, le commerce italien, principalement génois dans cette région, se replie sur la route menant vers l'Europe centrale depuis Caffa et Péra. Le long de cette voie commerciale se développent des marchés sur deux axes, l'un menant à Lwow par la vallée du Dniestr, l'autre, par Brasov, vers la Hongrie et l'Allemagne. La communauté arménienne fort nombreuse de Caffa développa ses activités sur cette nouvelle voie, en particulier à Siret, Suceava, Kamieniec-Podolsk, et Lwow. Les Arméniens y exerçaient principalement des activités artisanales et commerciales[19].

C'est exactement à la même époque, entre 1370 et 1410, que la Société des Frères Pérégrinants fonda des couvents dans les principales cités de la voie moldave, depuis les bouches du Danube jusqu'à Lwow,

[16] *CICO XIV, 2*, nº 363.
[17] M.A. VAN DEN OUDENRIJN 1960, nº 35-36.
[18] *CICO XIV, 2*, nº 527.
[19] Petre S. NASTUREL 1996.

Luck et Vladimir. Le couvent de Licostomo est attesté par un testament datant du 12 novembre 1383[20]. Le testateur est un marchand génois qui fait plusieurs legs en faveur de l'église des Franciscains et de celle des Dominicains de Licostomo de même que du couvent des Prêcheurs de Gênes. Cette maison dominicaine devait servir d'étape pour les Frères en route vers les autres couvents d'Europe centrale. Jean de Sultanieh connaissait très bien cet endroit, qu'il décrit dans son *De Notitia Orbis*; or, ainsi qu'il a été dit plus haut, il fit fréquemment le voyage entre l'Orient et l'Occident en passant par Buda et Brasov[21].

Les couvents de Moldavie, Podolie, Ruthénie ont été fondés entre 1370 et les premières années du XVe siècle. Or il convient de remarquer que la restauration de la congrégation missionnaire dominicaine, la présence de la délégation arménienne et l'intégration des couvents de la voie moldave sont des événements contemporains. Et ce n'est certainement pas un hasard. La communauté arménienne catholique est formellement attestée à Lwow dès 1370/71, il est donc vraisemblable que les Uniteurs aient eu une influence sur la réorganisation des missions catholiques d'Orient.

Il est indéniable que les fondations dominicaines de cette région de contact entre l'Eglise romaine et l'Eglise grecque confortaient le dessein politique des princes de la région[22]. Pour Louis d'Anjou, dans la continuité de la ligne suivie par son prédécesseur sur le trône de Pologne, Casimir le Grand, elles servaient de bases à l'expansion polonaise vers l'Est. Le soutien des princes de Pologne et de Lituanie, Ladislas Jagellon et son cousin Vitold, se renforça encore, après la mort de Louis d'Anjou, dans le but de mettre en place des Eglises nationales uniates, assurant l'indépendance politique entre la Hongrie catholique et la principauté russe de rite grec[23]. Les princes de Podolie et de Moldavie s'ins-

[20] S. RAITERI 1973, doc. n° 12: [Solario da Varazze] *«animam suam recomendavit altissimo Creatori Patri, Filio et Spiritui Sancto…, corpus autem suum tunc et eo casu sepelleri iubsit apud ecclesiam Sancti Francisci de Licostomo, cui ecclesie legavit pro suis sepulturis et exequiis funeris sui asperos quinquaginta argenti; item legavit pro anima sua fratribus ecclesie Sancti Dominici de Licostomo asperos viginti quoque argenti…voluit et ordinavit quod dentur libre decem ianuinorum conventui et ordini Sancti Dominici de Ianua.»*

[21] Jean de Sultanieh O.P., A. KERN (éd.) 1938; voir également C. DELACROIX-BESNIER (1997) et A. LUTTRELL 1995. Les origines de Jean de Sultanieh sont difficiles à déterminer, pour A. Luttrell, il est italien mais les archives pontificales le nomment «de Castamon», lieu que j'ai identifié avec «Castamonu» sur la rive méridionale de la mer Noire.

[22] Sur les fondations dominicaines de la voie moldave et leurs implications politiques, voir C. DELACROIX-BESNIER 1995a.

[23] La confrontation des archives pontificales et des regestes du patriarcat de Constantinople permet de mettre en évidence la politique religieuse des princes de Pologne, de Lituanie et de Moldavie, leur but étant de mettre en place des Églises nationales autonomes, éventuellement uniates, selon la conjoncture régionale, C. DELACROIX-BESNIER 1996.

crivirent dans la même perspective. Cependant on est en droit de penser que la présence de Frères Uniteurs dans la délégation des missionnaires dominicains à la curie en 1374-1375 contribua à la réalisation du projet des émissaires polonais. L'intégration des couvents dominicains de Moldavie, Ruthénie et Podolie se fit sous le même régime que celui de la congrégation des Uniteurs. Il y avait donc convergence d'intérêts entre ces derniers et les officiels polonais. En effet le gouverneur de Ruthénie pour Louis d'Anjou, Ladislas d'Opole, demandait au pape un indult permettant au prince de doter les couvents, il s'agissait de la même dérogation à la règle de Saint Dominique, celle qui autorisait à un couvent dominicain de posséder des biens.

Les sources catholiques mentionnant la présence des Arméniens catholiques à Lwow et présentées dans l'ordre chronologique permettent de faire un état de la question[24]:

– 1374, Grégoire XI accorde des privilèges d'absolution à des laïcs arméniens: *Dilectae in Christo filiae Annae dilecti filii Iohannis dicti Nigri, laïci Hallitzen. diocesis, uxori…Dilecto filio Iohanni dicto Dines (Dives?) de Lemburga, laico Hallitzen. diocesis…Dilecto filio Lazaro Armeno de Lemburga, laico Hallitzen. diocesis…Dilecto filio Iohanni dicto Belitz, laico et dilectae in Christo filiae Catherinae eius uxori, Hallitzen. diocesis…Dilecto filio Sergio dicto Sirkis de Lamburga, laico Hallitzen. Diocesis*«[25].

– 1376, le marchand arménien de Lwow, Tayczadin, fait dans son testament un legs en faveur de plusieurs églises de Lwow et de Caffa, en particulier le couvent Corpus-Christi des Prêcheurs de Lwow et l'église Saint-Jean[26]. Ce document est le premier texte mentionnant la présence des Dominicains dans la capitale de la Ruthénie. Ce testament ne sera enregistré que dix ans plus tard par un notaire. Outre les legs en faveur des églises de Lwow et de Caffa, ce texte montre la permanence des liens commerciaux entre les marchands de la voie moldave et la grande cité de

[24] Cet état de la question est provisoire par définition, mais les recherches concernant la voie moldave sont gênées par la dispersion des publications de sources entre plusieurs états, Roumanie, Moldavie, Pologne, Biélo-Russie, et donc difficilement accessibles encore pour certaines.

[25] *CICO XII*, nº 107.

[26] G. PETROWICZ 1967, indique que cette église Saint-Jean appartenait aux moines de l'ordre de Saint Basile. Le document pontifical cité à la note 33, montre clairement qu'il s'agissait d'une église des Uniteurs.

Caffa, point d'arrivée des produits de l'Orient puisque sa fortune était constituée de perles, de soie et d'épices.

– 1381, une lettre du pape Urbain VI atteste la présence des Frères Uniteurs à Lwow. Il y est question des relations disciplinaires entre les Uniteurs et les Prêcheurs: visites du vicaire général des Pérégrinants, information de l'élection du «gubernator» des frères arméniens au maître général des Prêcheurs, mais surtout de la résidence des Uniteurs à Lwow. Ce document nous apprend que les frères arméniens ont été spoliés de leurs maisons et le pape recommande qu'ils résident désormais dans le couvent Corpus-Christi[27]. Les Uniteurs habitaient le faubourg de Lwow, dans la paroisse Saint-Jean-Baptiste, dont il est question dans une bulle de Martin V, comme nous le verrons plus loin. Ils ne constituaient pas un couvent mais étaient dispersés par groupes de deux ou trois dans plusieurs maisons du quartier arménien de Lwow, situé dans les faubourgs de la ville[28]. Les Arméniens uniteurs étaient déjà installés à Lwow en 1371, comme l'indique le rapport du *«capitaneus»* de la Russie[29].

– 1396, c'est la date du décès de sœur Magdalena dans le nécrologe du couvent Corpus Christi. Elle était arménienne comme l'indique le document et avait fait construire une maison jouxtant le couvent des Prêcheurs[30]. Cette information permet de penser qu'il existait à Lwow une maison de sœurs dominicaines à Lwow et que se trouvait parmi elles une sœur catholique arménienne. Les sources déjà trop discrètes, le sont encore plus en ce qui concerne la présence de religieuses dominicaines en Orient. Seule leur maison de Péra-Constantinople, fondée par Guillaume Bernard en 1299, est attestée[31].

[27] *Akta Grodzkie i Ziemskie*, t. II,: *«fratres unitorum locis suis, que (sic) inhabitare consueverant, per infideles impios spoliati, habitatione carentes nequeunt…Urbanus VI concedit Armenis unitis in suburbio Leop. existentibus ut valeat»*.

[28] L'utilisation du terme *«locus»* et non de *«conventum»* donne une indication sur le petit nombre des Frères.

[29] *Akta Grodzkie i Ziemskie*, t. II, nº 3, cité par G. PETROWICZ 1967, p. 100. L'auteur signale les difficultés d'identification des Frères Uniteurs dans les sources. Les Uniteurs sont parfois appelés Pérégrinants comme dans ce document, *ibid*., p. 100.

[30] *Nécrologe du couvent Corpus Christi de Lwow*, éd. W. Ketrzynski 1888, nº 557: *«Obiit soror Magdalena Armena de provincia Sancti Dominici, que multa bona fecit»*. Sur cette religieuse: BARACZ, *Zywoty slawnych Ormian w Polsce*, Lwow, 1856, p. 180: *«1393, feria 4ta post Invocavit, Magdalena Armena Catholica domum muratam construxit in acie versus claustrum Corporis Christi.»*

[31] R.J. LOENERTZ 1937.

– 1427, Martin V répond à une supplique que lui ont adressée les Frères Uniteurs de Caffa afin d'obtenir que l'un des leurs soit nommé recteur de l'église Saint-Jean-Baptiste de Lwow[32]. Ce document nous donne une image très vivante de la population de ce quartier de Lwow où Tartares et Arméniens cohabitent. Comme toujours les frères ont justifié leur demande par les conversions opérées par le précédent recteur, Arménien lui aussi. Mais on ne peut douter du prosélytisme des Arméniens de rite latin dans la capitale ruthène, soutenus par un prince catholique[33]. Ils étaient encadrés par leur évêque, Jacques, titulaire du siège de Kiev mais résidant à Lwow[34].

Dans les premières années du XVe siècle, les Arméniens catholiques forment donc trois ensembles, celui du diocèse de Naxiǰewan en Grande Arménie, celui de Caffa, et la diaspora de la voie moldave. L'encadrement pastoral est assuré par des Frères Uniteurs, congrégation liée à l'Ordre de Saint Dominique dans le cadre de la Société des Frères Pérégrinants: le maître général de l'Ordre a droit de regard sur son «gubernator» et le vicaire général de la Société des Pérégrinants exerce le contrôle disciplinaire. Cette communauté arménienne se révèle particulièrement dynamique par son prosélytisme. Elle est sans doute en grande partie responsable de la restauration des missions dominicaines en Orient et de l'intégration des couvents dominicains de la voie moldave dans la société des Pérégrinants. Mais elle se montre de plus capable de créer de nouveaux centres de diffusion du catholicisme, faute de précision des sources, on entend regrouper sous cette périphrase les *loci* ou *domus* ou encore *ecclesiae*, comme celle de Baraverio dans le diocèse de Naxiǰewan, la maison des Dominicaines de Lwow ou les maisons occupées par les Uniteurs des faubourgs de la même cité. Et cela même lorsque les conditions étaient particulièrement difficiles comme en Grande Arménie et en Géorgie, où les Uniteurs semblent avoir assuré la

[32] *CICO XIV*, nº 390.

[33] *«Supplicatur…pro parte devotorum Vestrorum fratris Andreae de Marco, Vicarii subgubernatoris Fratrum Ordinis Unitorum ecclesiae Sancti Nicolai de Caffa, fratris Laurentii…et ceterum fratrum dictae ecclesiae et Ordinis de Armenia Maiori, quatenus…fratri Domenico, armeno de Zacharia, dicti Ordinis Unitorum, dignemini gratiam facere specialem de rectoria parochialis ecclesiae Beati Iohannis Baptistae Leopolien. diocesis, vacanti per obitum fratris Iohannis, armeni, dicti Ordinis, quae ecclesia per dictum fratrem Iohannem armenum, ultimum possessorem, ad fidem catholicam fuit conversa et cuius parochiam Armeni et Tartari commixtim, quidam eorum schismatici, alii fideles catholici, ibi degentes…»*

[34] G. Petrowicz 1967, p. 100-101.

pastorale de l'église d'Axalcixe, alors en cours de reconstruction après les attaques turques.

Ainsi les sources attestent un nombre assez important de *loci* appartenant aux Frères Uniteurs: dans le diocèse de Naxiǰewan, on pouvait dénombrer une bonne dizaine de couvents et maisons, à Caffa quatre couvents, et sur la voie moldave les *loci* de Lwow. Ces établissements étaient très liés aux grands couvents dominicains de la région à tel point qu'il était parfois difficile de les distinguer, comme à Lwow, où à partir de 1381, les Frères arméniens ont été hébergés dans le couvent Corpus Christi. Sans vouloir faire parler des sources qui ne sont que trop discrètes, il n'est pas interdit de penser que dans les autres cités de la voie moldave comme Siret en Moldavie ou Kamieniec-Podolsk en Podolie, où se trouvaient un couvent dominicain et une communauté arménienne, résidaient dans les mêmes conditions qu'à Lwow un groupe de Frères Uniteurs. Il semble en effet concevable que le couvent des Prêcheurs Saint-Nicolas de Kamieniec ait accueilli des Uniteurs[35].

* * *

III — Les Uniteurs et la hiérarchie catholique en Orient

Le prosélytisme dynamique des frères Uniteurs est encore sujet à polémique dans l'historiographie contemporaine. S'il est considéré comme une sorte d'activisme, cela témoigne et de son succès et de son ardeur. Nous avons pu le constater dans la diaspora de la voie moldave, où il est accusé d'être un facteur de division pour la communauté arménienne[36]. Mais les Uniteurs ont fait preuve d'une grande activité également sur le plan de la conservation ou de la promotion de la hiérarchie catholique en Orient. Ils sont omniprésents dans le premier quart du XVe siècle, sollicitant des décisions du Saint-Siège, faisant reconnaître la qualité de leur pastorale. Il conviendra de remarquer de nouveau particulièrement les délégations de 1423-1424 et de 1431 à propos du siège

[35] G. Petrowicz 1967, p. 117, mentionne la consécration de l'église Saint-Nicolas de Kamieniec par l'évêque de rite arménien Jacques. Il serait curieux que deux églises coexistassent sous le même vocable dans la même ville. De plus, ce prélat avait reçu l'appui du prince Vitold pour lequel l'important était qu'il existât un encadrement religieux contrôlé par le prince, quelque soit le rite. À noter que l'église a été construite par le marchand Sinan Kutlubej. Peut-être était-ce une chapelle dédiée à Saint-Nicolas dans une autre église de rite arménien, celle-là?

[36] Les Uniteurs sont accusés de diviser la communauté arménienne, G. Petrowicz 1967, p. 102.

de Naxiǰewan et de la métropole de Sultanieh, de même que les personnalités de Louis de Tabriz, à la tête de l'hopital Saint-Antoine de Péra, et de Louis de Saint-Pierre sur le siège de Soldaïa, en Crimée.

1) *Les Uniteurs et la hiérarchie en Orient*

Une énumération des nombreux Frères Uniteurs qui furent nommés sur les sièges de Grande Arménie serait ennuyeuse[37] et quelques exemples, pris à Naxiǰewan et à Sultanieh, suffiront à montrer le rôle novateur des Frères arméniens dans la recherche de solutions plus durables pour une réorganisation de la hiérarchie catholique en Orient plus adaptée à la situation.

Comme il est indiqué plus haut, les conditions de vie des communautés catholiques étaient particulièrement difficiles en Grande Arménie dans les dernières années du XIVe siècle et les premières années du siècle suivant, si bien que les sièges épiscopaux souffraient de vacance chronique, ce qui conduisit les Frères Uniteurs sur le chemin de la curie pontificale.

Lors du premier voyage de Jean de Sultanieh en Occident, il fut promu par le pape sur la métropole de Sultanieh et le siège de Naxiǰewan qu'il occupait revint à Frère François de Tabriz, de l'ordre des Uniteurs. Il semble tout à fait vraisemblable qu'il s'agisse de l'envoyé de Tamerlan, ami de Jean de Sultanieh, connu dans les sources comme François Sathrou O.P[38]. Mais ce dernier n'ayant pas rempli les formalités d'usage, le pape Boniface IX considéra le siège de Naxiǰewan comme de nouveau vacant et nomma un autre titulaire, Stéphane Petri, O.F.M., le 21 octobre 1400. Pendant près d'un quart de siècle le siège de Naxiǰewan fut en fait occupé par des évêques non-résidents, car le pape était beaucoup plus désireux d'assurer la rentrée des taxes pontificales que de nommer des prélats prenant en charge effective les communautés catholiques d'Arménie[39]. Six évêques furent nommés entre 1400 et 1417, les cinq premiers ne s'y rendirent pas et obtinrent le droit d'exercer leurs pouvoirs épiscopaux en dehors de leur diocèse[40]. La situation resta confuse plusieurs années après l'élection de Martin V puisque des titulaires non-résidents apparaissent encore dans les archives pontificales en

[37] Voir la liste des *Frères Uniteurs dans la hiérarchie latine*, C. DELACROIX-BESNIER 1995b, p. 88.

[38] A. LUTTRELL 1995.

[39] Comme le fait remarquer à juste titre A. LUTTRELL 1995, p. 215.

[40] *CICO XIII*, nº 95, 102h, 108a.

1421: Ladislas de Cracovie, successeur de Georges décédé et Stéphane Petri. Le premier demande de pouvoir conserver ses bénéfices de Pologne afin de réparer l'église de Naxiǰewan détruite par les infidèles. Le dernier n'a rien pu percevoir de l'église de Naxiǰewan et supplie que lui soit rendue la commande du monastère des Prémontrés, qu'il tenait auparavant[41]. Or à ce moment un frère Uniteur avait été officiellement nommé sur ce diocèse de Grande Arménie, Martin de Chiari, en 1419, et la bulle de nomination donne le nom de son prédécesseur, Mxitʿarič̌ʿ, un autre Uniteur[42]. Le pape reconnaît, dans ce document, l'intérêt particulier de la nomination de Martin de Chiari: *«quique eidem ecclesiae et Armeniae fidelibus, quorum idioma bene intelligis et intelligibiliter loqueris…»*. Il y avait donc, parallèlement à la liste épiscopale officielle, des évêques en charge officieusement des diocèses catholiques d'Arménie, n'ayant pas payé les taxes dues au Saint-Siège en raison de l'impossibilité d'y percevoir des ressources. Ce n'est qu'après la fin du Grand Schisme que les Frères Uniteurs, lors de leur séjour de 1423-1424, purent imposer une solution durable à la vacance des sièges d'Arménie en faisant nommer par Martin V plusieurs d'entre eux, Petros Kʿr̄necʿi et Jean de Chiari[43]. Mais deux mesures complémentaires s'avéraient essentielles au nouveau dispositif proposé par les Arméniens catholiques: le droit d'élire les titulaires de Naxiǰewan et de Sultanieh, la résidence des prélats à Caffa.

Lors du rétablissement d'un titulaire résident sur le siège de Naxiǰewan, après le Grand Schisme, Martin V admit le principe de l'élection de l'évêque dès 1419, ce qui était un retour à la tradition arménienne. Puis cette décision fut confirmée en 1423, lorsque le pape avalisa l'élection de Jean de Chiari, successeur de Jean de Sultanieh, alias de Castamon, la bulle précisant que l'élection avait eu lieu à Chiari[44]. En même temps les Uniteurs obtenaient que l'archevêque de Sultanieh résidât à Caffa, près de l'église Saint-Michel[45]. Eugène IV confirma, en 1431, les décisions prises par Martin V, permettant à l'évêque de Caffa de consacrer celui de Naxiǰewan sans toutefois aller jusqu'à faire de Caffa la métropole latine de l'Orient ainsi que le souhaitaient les autorités génoises[46]. Le siège de Caffa restera de rang épiscopal. Cependant la

[41] *CICO XIV, 1*, nº 118a, 118c; la supplique de l'évêque Jean, élu sur le siège de Naxiłewan en 1431, fait état de cette confusion: *CICO XIV, 2*, nº 527.

[42] *CICO XIV, 1*, nº 118.

[43] Pour plus de détails et, en particulier, sur l'hypothèse que le nom de «Chiari» pourrait désigner le couvent de Kʿr̄ni, voir C. DELACROIX-BESNIER 1995b.

[44] *CICO XIV, 1*, nº 259a.

[45] *CICO XIV, 1*, nº 269.

[46] *CICO XIV, 2*, nº 527.

grande cité commerciale de la mer Noire abritait la résidence des principaux prélats latins d'Orient: l'évêque de Caffa et les archevêques de Cambaliq et de Sultanieh, bientôt le titulaire de Naxiǰewan. En 1438, la fusion des deux sièges de Naxiǰewan et de Sultanieh semble réalisée, Matthieu, un frère Uniteur, étant désigné comme archevêque de Naxiǰewan[47].

Cette réorganisation de la hiérarchie latine voulue par les frères arméniens catholiques était donc adaptée aux conditions devenues difficiles pour sa survie. Ces nouvelles dispositions étaient soutenues par les autorités génoises qui avaient compris combien était importante la présence des Uniteurs sur le territoire qu'elles contrôlaient. Les colonies génoises d'Orient étaient très cosmopolites et les frères particulièrement bien intégrés aux communautés orientales, connaissant les différentes langues qu'on y parlait. L'exemple de Louis de Tabriz bénéficiant de l'appui des officiels génois de Péra le confirmera.

2) *Louis de Tabriz à l'hôpital Saint-Antoine de Péra*

Frère Louis est mentionné dans les archives pontificales comme étant originaire de Tabriz mais dans les actes du maître général des Prêcheurs il est nommé de Caffa, du nom du couvent où il prononça ses vœux. Il était arménien, de la région de Tabriz, et dut rejoindre Caffa en raison des dangers engendrés par les opérations militaires menées par Tamerlan. Entré dans l'ordre des Uniteurs à Caffa, il fut assigné au couvent Saint-Dominique de Venise pour compléter ses études, en 1389, puis fut intégré à l'ordre des Prêcheurs, en 1396, au couvent Saint-Dominique de Caffa[48].

Louis de Tabriz apparaît à plusieurs reprises dans les archives pontificales, pendant une période de trente ans, afin de défendre son maintien à la tête de l'hôpital Saint-Antoine de Péra[49]. L'étude de ces documents montre d'une part l'intérêt de la présence des frères Uniteurs au service des chrétiens en Orient, d'autre part les difficultés qu'ils rencontraient face à l'interaction d'influences concurrentes.

La charge de cet hôpital qui accueillait les marchands, les pèlerins de même que les habitants de la région de Péra-Constantinople fut retirée à deux reprises à Louis de Tabriz: la première fois, entre 1396 et 1403, pour la donner à un Frère allemand du couvent de Péra, Nicolas O.P., la

[47] M.A. VAN DEN OUDENRIJN 1936.

[48] *MOPH XIX*, nº 8, nº 37.

[49] *CICO* XIII, 1, nº 131, 11 août 1403: «*…tuque in graeco, latino, persico, tartarico et armenico idiomatibus, quae plerumque incolae terrae praedictae ac mercatores et peregrini necnon advenae, qui ad eamdem terram declinant pro tempore, loquuntur…*».

seconde, en 1417, à cause de la prétention du patriarche latin de Constantinople à contrôler le clergé latin de son ressort juridictionnel. Il s'adressa au pape pour que lui soit restituée sa charge en utilisant chaque fois l'argument de sa connaissance des différentes langues parlées à Péra[50]. Il fut toujours soutenu dans sa demande par les autorités génoises. Il convient de remarquer de nouveau combien le dynamisme des Frères Uniteurs apparaît en ce début du XVe siècle comme une des bases solides du maintien de l'Eglise latine en Orient, et par là une condition à la stabilité de la présence génoise.

Louis de Saint-Pierre, en raison des relations tendues qu'il entretenait avec le consul génois, pourrait apparaître comme un contre-exemple. Il n'en est rien car son rôle auprès des fidèles de son diocèse et sa participation à la réorganisation de la hiérarchie latine en Orient sont typiques de l'activité dynamique des Uniteurs.

3) *Louis de Saint-Pierre évêque de Soldaïa*

Comme Louis de Tabriz, Louis de Saint-Pierre était un frère arménien, comme l'indique la réponse du pape Martin V aux suppliques de l'évêque: *«…Devotus orator Vester Ludovicus Armenus de Sancto Petro episcopus Soldayen…»*

Louis de Saint-Pierre doit rappeler qu'il est titulaire de Soldaïa depuis vingt-six ans. Nous retrouvons ici la même situation qu'à Naxiǰewan avec des titulaires non-résidents. Sur les listes officielles figurent deux évêques auxiliaires en résidence en Angleterre, Jean de Greenlaw, O.F.M., et Guillaume Belecz, O.P. Or les registres de la Massaria attestent la présence de Louis de Saint-Pierre à Soldaïa en 1410 et 1424[51]. Les papes semblent avoir délaissé les diocèses d'Orient, en particulier au moment du Grand Schisme. Difficiles à pourvoir en raison de leur éloignement et de la médiocrité de leurs revenus[52], seuls des natifs de ces

[50] Boniface IX avait restitué Saint-Antoine à Louis de Tabriz à la demande du podestat et du conseil de Péra: *CICO* XIII, 1, n° 131. 7 oct. 1432, suppl., *CICO*, XV, n° 164. *CICO* XV, n° 253, lettre d'Eugène IV, 7 octobre 1432, la supplique de Louis de Tabriz, Reg. Suppl. 280, f. 189v-190: *«… Fr. Ludovicus de Taurisio, presbyter professus Ord. Fr. Pr., rector hospitalis Sancti Antonii de Pera Constantinopolitana diocesis, qui Grece, Armenice, Persice, Tartarice et Latine linguarum peritiam habet et christianos illarum linguarum verbum dei predicando, ecclesiastica sacramenta ministravit, quare pro parte dicti Fr. Ludovico s. v. humiliter et devote supplicatur, quatenus ei ut verbum Dei predicare ipsosque christianos in dicto hospitali S. Antonii et opido Pere sibi confiteri et ab eo Ecclesiastica sacramenta recipere volentes, eorum confessiones audire…»*

[51] R.J. Loenertz 1937, p. 121.

[52] H. Hoberg 1949.

régions apparaissent capables de les prendre en charge, les Frères Uniteurs en particulier.

L'exemple de Louis de Saint-Pierre est donc significatif de la situation des titulaires des diocèses latins d'Orient et, comme ses confrères, intervint en faveur du transfert de résidence du métropolite de Sultanieh à Caffa.

Malgré les tentatives d'éviction menées par les Frères Mineurs soutenus par le consul génois de Soldaïa, il meurt en 1432, sur ce siège de Soldaïa, qui lui avait été contesté[53].

Déjà lors des délégations arméniennes à la curie d'Avignon, le but des missionnaires était d'obtenir des renforts pour les couvents d'Orient et de restaurer la hiérarchie sur ces lointains diocèses de Géorgie, d'Arménie et de Perse. Les démarches arméniennes sont tout aussi fréquentes et présentes à Rome car la période du Grand Schisme n'avait pas amélioré la situation, bien au contraire. Le siège de Naxiǰewan fut particulièrement difficile à pourvoir en raison des destructions dues à la guerre. Aucun prélat d'Europe occidentale ne consentit à s'y rendre. Comme pour le plus grand nombre des diocèses d'Orient, dépourvus de ressources, les sièges épiscopaux ne pouvaient être pris en charge que par les missionnaires, et pour la fin du XIVe siècle, par des frères indigènes, soit fils de colons italiens, soit Grecs ou Arméniens convertis[54]. Mais les délégations des catholiques arméniens du début du XVe siècle allèrent plus loin que leurs prédécesseurs, voulant, avec le soutien des autorités génoises, faire de Caffa le pilier du catholicisme en Orient.

* * *

La fondation de la congrégation des Frères Uniteurs d'Arménie par Yovhannēs Kʿrnecʿi au milieu du XIVe siècle doit donc être considérée comme un événement très important pour l'implantation de l'Eglise romaine en Orient de même que pour la défense de toute la chrétienté face à l'Islam.

Les Frères Uniteurs furent d'ardents défenseurs du Christ dans ces régions de frontière, souvent menacées par les Turcs. Ils furent les seuls à pouvoir assurer la pastorale des diocèses latins les plus exposés comme celui de Naxiłewan, sollicitant sans cesse le Saint-Siège pour obtenir des renforts pour les missions, la réorganisation de celles-ci, des évêques

[53] *CICO XV*, nº 144.
[54] Voir C. Delacroix-Besnier (1997), chap. I, seconde partie.

pour les diocèses les plus lointains et les plus déshérités, des subsides également pour leurs déplacements et la reconstruction des églises. Ils furent à l'origine de plusieurs nouvelles fondations en Grande Arménie, à Caffa, à Lwow. Le prosélytisme des Frères Uniteurs fut d'autant plus efficace qu'ils étaient particulièrement bien intégrés aux populations locales quitte à paraître génant pour les Arméniens traditionalistes.

Par son dynamisme, la communauté catholique arménienne, dispersée de Naxiǰewan à Lwow, a donc pu mettre en place des points de diffusion du catholicisme romain et des structures ecclésiastiques suffisamment solides pour assurer l'avenir. C'est en effet à partir de Caffa que put être entreprise la restauration de la mission d'Arménie au XVIIe siècle[55].

BIBLIOGRAPHIE

Sources

AFP:

Archivum Fratrum Praedicatorum.
Akta Grodzkie i Ziemskie, 25 vol., Lwow, 1868-1935.

S. BARACZ,

Zywoty slawnych Ormian w Polsce, Lwow, 1856.

CICO:

Pontificia commissio ad redigendum codicem iuris canonici orientalis, éd. A. Tautu, puis G. Fedalto pour le dernier volume, XV, *Acta Eugenii IV*.

H. HOBERG,

Taxae pro communibus servitiis ex Libris obligationum ab anno 1295 usque ad annum 1455 confectis, Vatican, 1949.

A. KERN (éd.),

Der Libellus de notitia orbis, dans *AFP*, 8, 1938.
Nécrologe du couvent Corpus Christi de Lwow, W. Ketrzynski (éd.), dans *Monumenta Poloniae Historica*, 5, Léopol, 1888.

S. RAITERI,

Atti rogati a Licostomo da Domenico da Carignano (1373) e Oberto Grassi da Voltri (1383/84), Bordighera, 1973.

MOPH:

Monumenta Ordinis Praedicatorum historica, éd. B.M. Reichert *et alii*, Rome et Paris, 1896-1966.

Travaux

C. DELACROIX-BESNIER

1995a «Les Prêcheurs en Europe Centre-Orientale (1370-1430), Le partage du monde, de la présence coloniale au dessein politique dans

[55] R.J. LOENERTZ 1935; A. ESZER dans *AFP* 37, 38, 39, 41, 42, 1967-1972.

le monde méditerranéen du Moyen Age aux Temps Modernes», *actes du colloque de Toulouse-Conques (26-30 avril 1995)* (à paraître).

1995b «Les Dominicains arméniens aux XIVe et XVe siècles», *Mémoire dominicaine*, 7, automne 1995.

1996 «Les Dominicains en Europe Centre-orientale: flux et reflux du catholicisme», dans *Christianity in East Central Europe and its Relations with the West and the East*, *Congress of Commission Internationale d'Histoire Ecclésiastique Comparée, Lublin (2-6 septembre 1996)* (à paraître).

1997 *Les Dominicains et la Chrétienté grecque aux XIVe et XVe siècles*, thèse soutenue en décembre 1994 sous la direction de Mme Patlagean, Collection de l'École française de Rome.

A. DONDAINE

1951 *Contra Graecos*, *premiers écrits polémiques des Dominicains d'Orient*, dans *AFP*, 21, 1951, p. 320-446.

R.J. LOENERTZ

1932 *Les missions dominicaines en Orient au XIVe siècle et la Société des Frères Pérégrinants pour le Christ*, dans *AFP*, t.2.

1935 *Le origini della missione secentesca dei Domenicani in Crimea*, dans *AFP* 5, p. 261-288.

1937 *La Société des Frères Pérégrinants I*, Rome, 1937 *2*, dans *Archivum Fratrum Praedicatorum*, 35, 1975.

A. LUTTRELL

1995 «Timur's Dominican Envoy», dans *Studies in Ottoman history in honor to Professor V.L. Ménage*, éd. Colin Heywood et Colin Imber, Isis Press, Istanbul, p.209-229.

Ch. MORAINVILLÉ

1894 *Mémoire sur Tamerlan et sa cour par un Dominicain, en 1403*, dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t.55, 1894, p.433-464.

Petre S. NASTUREL

1996 «L'attitude du patriarcat oecuménique envers les Arméniens des pays roumains (fin du XIVe siècle -début du XVIe)», dans *L'Arménie et Byzance, Histoire et Culture*, Paris, p. 145-156.

G. PETROWICZ

1967 «I due primi arcivescovi armeni di Leopoli», dans *Orientalia Christiana Periodica*, t.33, 1967, p.89-129.

M.A. VAN DEN OUDENRIJN

1933 «The Monastery of Aparan and the Armenian Writer Fra Mixitaric», dans *AFP*, 3, p. 265-303.

1936 «Bishops and Archbishops of Naxijevan», dans *AFP*, 6, p. 161-216.

1960 *Linguae Haicanae Scriptores*, Berne.

V. VODOFF,

1988 *Naissance de la Chrétienté russe*, Paris.